

Téléphonie Mobile

Fiche de synthèse Charte 2021

Informations générales :

Opérateur	SFR	Arrdt	8 ^{ème}
Nom de site	BAYARD	Numéro	7510059249
Adresse du site	28, rue Bayard	Hauteur	R+10 (25m)
Bailleur de l'immeuble	Privé	Destination	habitations
Type d'installation	Nouveau site 2G/3G/4G/5G et partage de la fréquence de 2100Mhz (4G/5G)		
Complément d'info	6 antennes sur 3 azimuts ; Bouygues présent		
Dossier soumis à Déclaration Préalable ou Permis de Construire ?			Oui

Calendrier de suivi du dossier

Date d'enregistrement au Département Téléphonie Mobile (J)	12/04/2023
Date d'envoi de la fiche de synthèse à la Mairie d'arrondissement	13/04/2023
Date limite de réponse de la Mairie d'arrondissement (J+1 mois)	12/05/2023

Objet de la demande

Motivation de l'opérateur	L'opérateur prévoit d'installer une nouvelle antenne-relais sur le secteur pour permettre de disposer d'un réseau de qualité sur une zone jusqu'alors mal couverte et/ou permettre de continuer à téléphoner ou naviguer sur internet tout en évitant la saturation des réseaux, conformément à nos obligations réglementaires.		
Détail du projet	Ajout de 3 antennes pour la fréquence 3500 MHz (5G) et ajout de 3 antennes 2G/3G/4G (fréquences, 700MHz, 800MHz, 900MHz, 1800MHz, 2600MHz), avec partage de la fréquence 2100MHz en 4G/5G orientées vers les azimuts 50, 150 et 300°.		
Distance des ouvrants	Néant	Vis-à-vis (25m)	Néant
Estimation	2G/3G/4G/5G (2100): 50° <5V/m - 150° <5V/m - 300° <3V/m 5G (3500) : 50° <5V/m - 150° <3V/m - 300° <3V/m		
Hauteur (HMA) des antennes 5G	2G/3G/4G/5G : 33.45m pour les antennes à faisceaux fixes 5G: 34.42m pour les antennes à faisceaux orientables		

Incidence visuelle

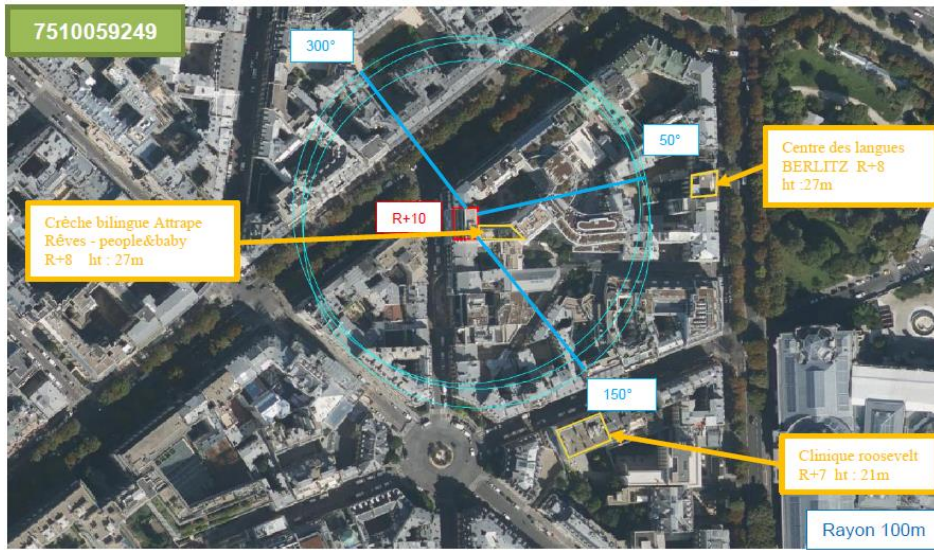
Description des antennes et intégration paysagère	Ce projet consiste à déployer 3 antennes à faisceaux fixes pour la 2G/3G/4G/5G NR2100 et 3 antennes à faisceaux orientables pour la 5G NR3500.
Zone technique	Les modules techniques, de taille réduite et de couleur gris seront placés en toiture, invisibles depuis la rue.

Date :

Avis de la Mairie d'arrondissement concernée :

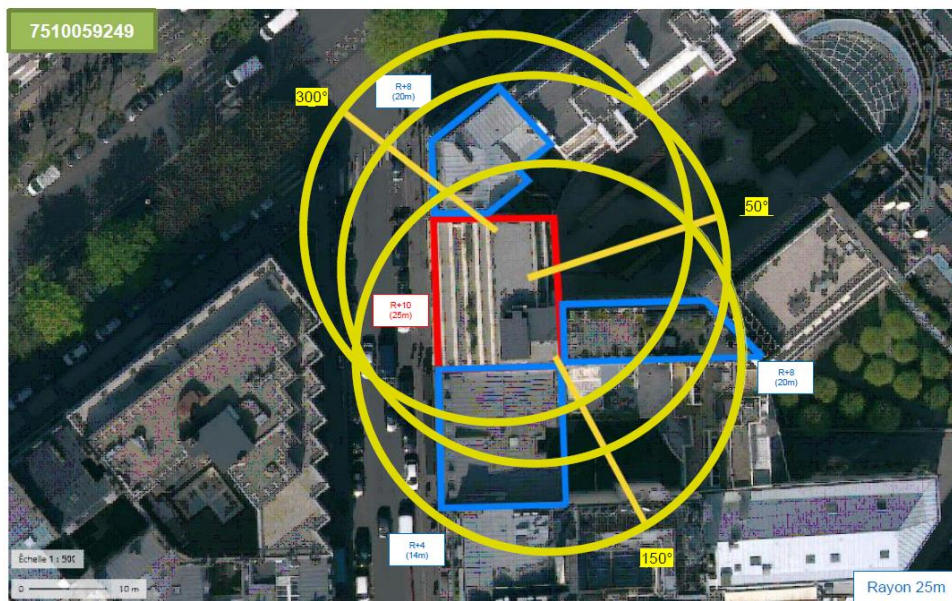
Avis Mairie d'arrondissement :	Favorable	<input type="checkbox"/>
	Défavorable	<input type="checkbox"/>
	Ne se prononce pas	<input type="checkbox"/>
	<input type="checkbox"/>	

Carte du site au regard des établissements particuliers dans un rayon de 100m autour des antennes



Nom et type	Adresse	Hauteur	Situé dans le lobe principal de l'antenne émettrice* (Oui / Non)	Distance / antenne la plus proche	Estimation du niveau maximum de champ reçu, en V/m
Centre des langues BERLITZ	35 avenue franklin delano roosevelt 75008 PAR	27m	NON	130m	1.23 V/m
Crèche bilingue Attrape Rêves - people&baby	28 Rue BAYARD 75008 PARIS	27m	NON	3m	2.59 V/m
Clinique roosevelt	9 Rue Jean Goujon 75008 PARIS	21m	NON	120m	0.11 V/m

Carte du site au regard des hauteurs d'immeubles dans un rayon de 25m autour des antennes



Simulation et conformité au seuil de la Charte en 2G/3G/4G/5G (2100 MHz) - Faisceau fixe

❖ Exposition par antennes à faisceau fixe

Le niveau maximal d'exposition simulé à 1,5 m de hauteur est compris entre 1 et 2 V/m

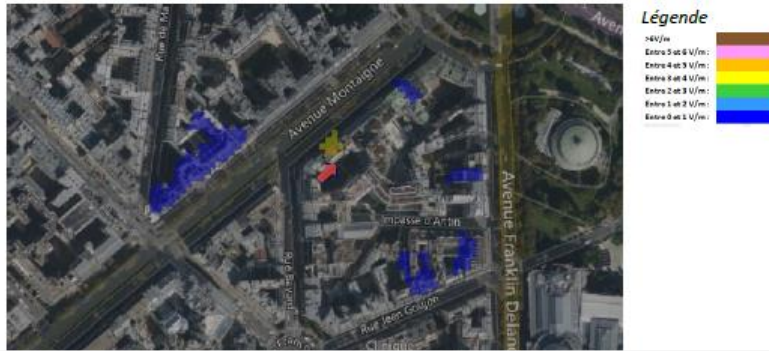
Les simulations en espace libre indiquent les niveaux maximums suivants par antenne à faisceau fixe:

	Azimet 50°	Azimet 150°	Azimet 300°
Niveau Maximal	entre 4 et 5 V/m	entre 4 et 5 V/m	entre 2 et 3 V/m
Hauteur	31.5 m	27.5 m	24.5 m

SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

i. Azimet 50°: antennes fixes

Pour les antennes à faisceau fixe orientées dans l'azimet 50°, le niveau maximal calculé est compris entre 4 et 5 V/m . La hauteur correspondante est de 31.5 m .



Simulation et conformité au seuil de la Charte pour le 3500MHz (5G) - Faisceaux orientables

❖ Exposition par antennes à faisceaux orientables

Le niveau maximal d'exposition simulé à 1,5 m de hauteur est compris entre 1 et 2 V/m .

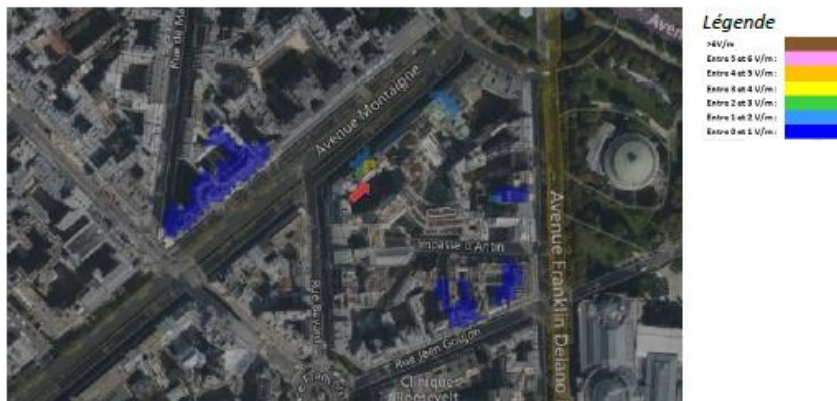
Les simulations en espace libre indiquent les niveaux maximums suivants par antenne à faisceaux orientables:

	Azimet 50°	Azimet 150°	Azimet 300°
Niveau Maximal	entre 4 et 5 V/m	entre 2 et 3 V/m	entre 2 et 3 V/m
Hauteur	31.5 m	27.5 m	27.5 m

SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

ii. Azimet 50°: antennes à faisceau orientable

Pour les antennes à faisceau orientable dans l'azimet 50°, le niveau maximal calculé est compris entre 4 et 5 V/m . La hauteur correspondante est de 31.5 m .



Vue des Antennes Avant/Après

Avant travaux



Après travaux



Vue des Azimuts

Secteur 0 Azimut 50° :



Secteur 1 Azimut 150° :



Secteur 2 Azimut 300° :

